

Madame IMBERT FERME CLAIRE  
375 route de Saint Paër  
76480 EPINAY SUR DUCLAIR  
Tél : 06 72 98 17 57  
02 35 37 52 08  
Email : claire.imbertferme@orange.fr

EPINAY SUR DUCLAIR, le 18 Juin 2021

Madame CARPENTIER DANIELE  
445 Route de Saint Paer  
76480 EPINAY SUR DUCLAIR

Monsieur FERME MARC  
285 Rue Pasteur  
76480 DUCLAIR

À Madame, Monsieur, le Commissaire Enquêteur,

OBJET : Parcelle ZE 440 Sainte Marguerite sur Duclair

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous adresser ma demande de requalification totale ou partielle de la parcelle actuellement cadastrée ZE 440 pour une contenance de 61a 73ca (PJ1) que nous détenons indivisément pour un tiers chacun avec mes frère et sœur susnommés.

Celle-ci a fait l'objet d'un **certificat d'urbanisme positif à plusieurs reprises (PJ2 et 3)**

- En 2011 pour la totalité de la parcelle alors cadastrée ZE85 (dont elle provient d'une division en 2019)
- En 2019 pour 1000 mètres carré de la même parcelle (devenue ZE 437), par Monsieur Le Maire de Sainte Marguerite.

Un mail de la mairie (PJ4) indique l'existence d'une zone humide autour de la mare, située sur la ZE438 laquelle partie sera cédée dans notre projet de division à un voisin pour étendre son jardin, n'entre donc pas dans notre projet d'urbanisation et ne fait l'objet d'aucune demande .

**Ce mail précise en outre que le terrain est constructible du fait d'une défense extérieure contre l'incendie et qu'il n'y existe aucune cavité. (PJ4)**

Je vous précise également que **l'exploitation agricole voisine est démantelée**, l'habitation est louée en gîte rural et il ne subsiste qu'un **bâtiment de stockage indiqué comme tel sur les documents du nouveau PLU(PJ5)** .

Cette parcelle constitue un morceau de cour où ne pourront accéder ni circuler aucun engin agricole et sera donc inexploitable pour un cultivateur. C'est cette partie qui fait l'objet de notre demande et sur laquelle nous souhaitons attirer votre attention.(PJ6)

En outre, si l'on se réfère au schéma d'écoulement des eaux, on note que cette partie du terrain est exclue du périmètre humide. Il ne semble pas y avoir d'obstacle à conserver le caractère constructible sur la zone indiquée **qui plus est surélevée par rapport au reste de la cour et notamment celle sur laquelle viennent d'être construites deux maisons par un investisseur (CU accordé en 2019)(PJ1 :voir plan grand format pour les hauteurs de terrain)**

Dans cette attente et avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, à l'expression de ma sincère considération.

Claire IMBERT -FERME

Pièces jointes :

- PJ 1 arpentage et bornage
- PJ2 et 3 précédents CU positifs
- PJ4mail de la Mairie de Sainte Marguerite sur Duclair
- PJ5extrait de l'enquête agricole nouveau PLU : Bâtiments de stockage
- PJ6photographie cadastrale de la zone avant construction parcelle ZE437

pour l'indivision  
Cousins FERME

Commune :  
**SEINE-MARITIME MARGUERITE SUR DUCLAIR (608)**

N° d'ordre du document  
 d'arpentage : 958K

Document vérifié et numéroté le 15/11/2019  
 par **Stéphane GERMA**  
 Technicien Géomètre  
 Signé

P.T.G.C. Rouen  
 Service de Topographie et de Gestion Cadastre  
 Cité administrative  
 21 quai Jean Moulin - BP 1002  
 76037 ROUEN CEDEX 1  
 Téléphone : 02 32 18 92 11

ptgc.seine-maritime@dgif.finances.gouv.fr

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
 -----  
**EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL**

Section : ZE  
 Feuille(s) : 000 ZE 01  
 Qualité du plan : Plan régulier avant  
 20/03/1980  
 Echelle d'origine : 1/2000  
 Echelle d'édition : 1/2000  
 Date de l'édition : 15/11/2019  
 Support numérique : -----

D'après le document d'arpentage  
 dressé  
 Par **GRENET PV DEMAT (2)**

Réf. : 19S004AB  
 Le 15/11/2019

**CERTIFICATION**  
 (Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)  
 a été établi (1) :

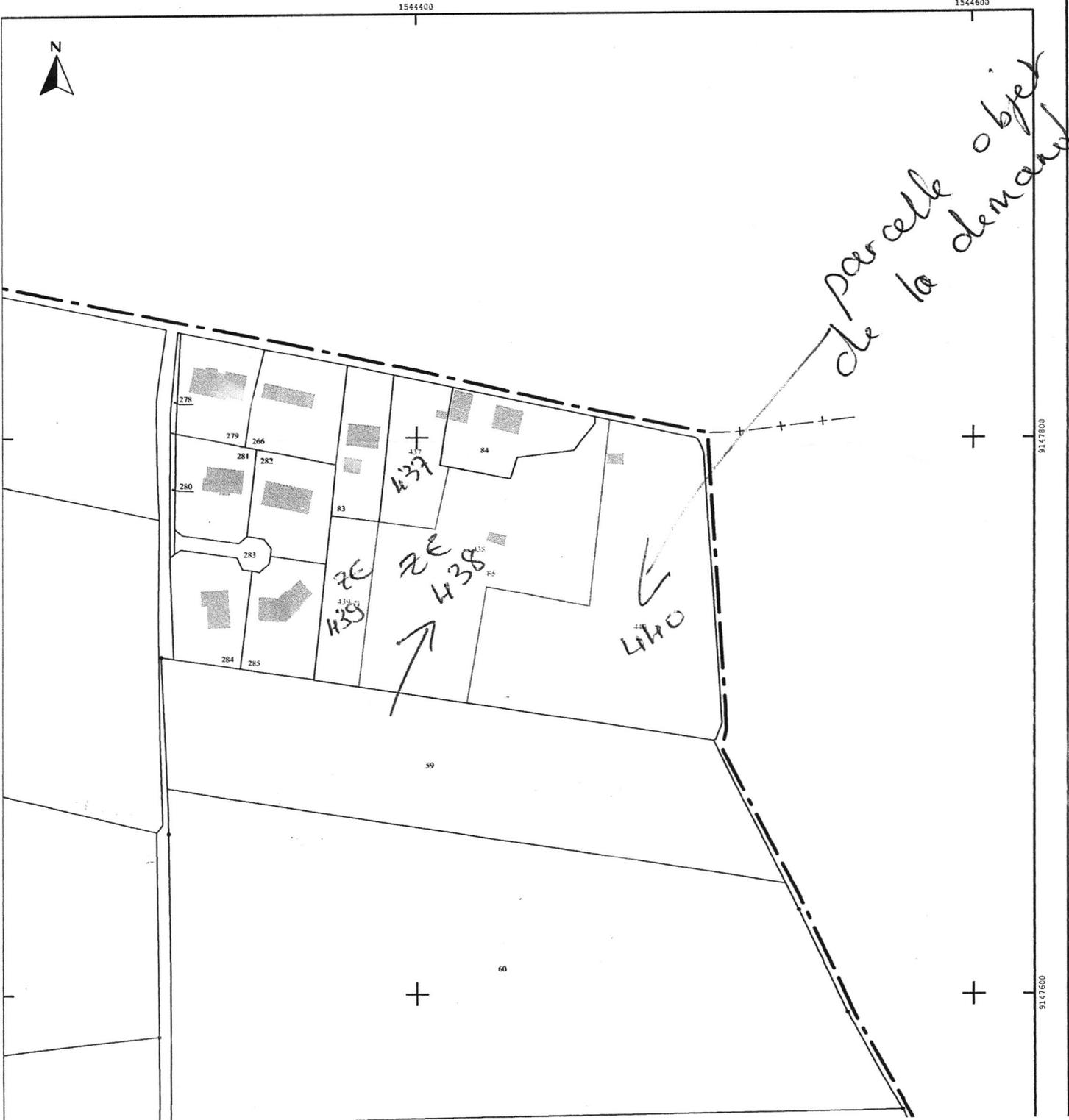
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;  
 B - En conformité d'un piquetage : ----- effectué sur le terrain ;  
 C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé  
 le ----- par ----- géomètre à -----.

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées  
 au dos de la remise 6463.

A -----, le -----

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
 (2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)  
 (3) Préciser les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...)

*Modification demandée par procès-verbal du cadastre*



Commune de **SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR**  
Lieu-dit "L'Orvason"

**ARPENTAGE & BORNAGE**

Une partie d'un terrain cadastré Section ZE n°85  
appartenant aux Consorts FERME

**Cabinet Sébastien Grenet Associé**  
Société de Géomètres Experts

Siège social : 14 Rue de la République - 76600 Saint-Martin-de-Carrières  
Sébastien Grenet : 06 30 20 55 85  
06 30 20 55 85

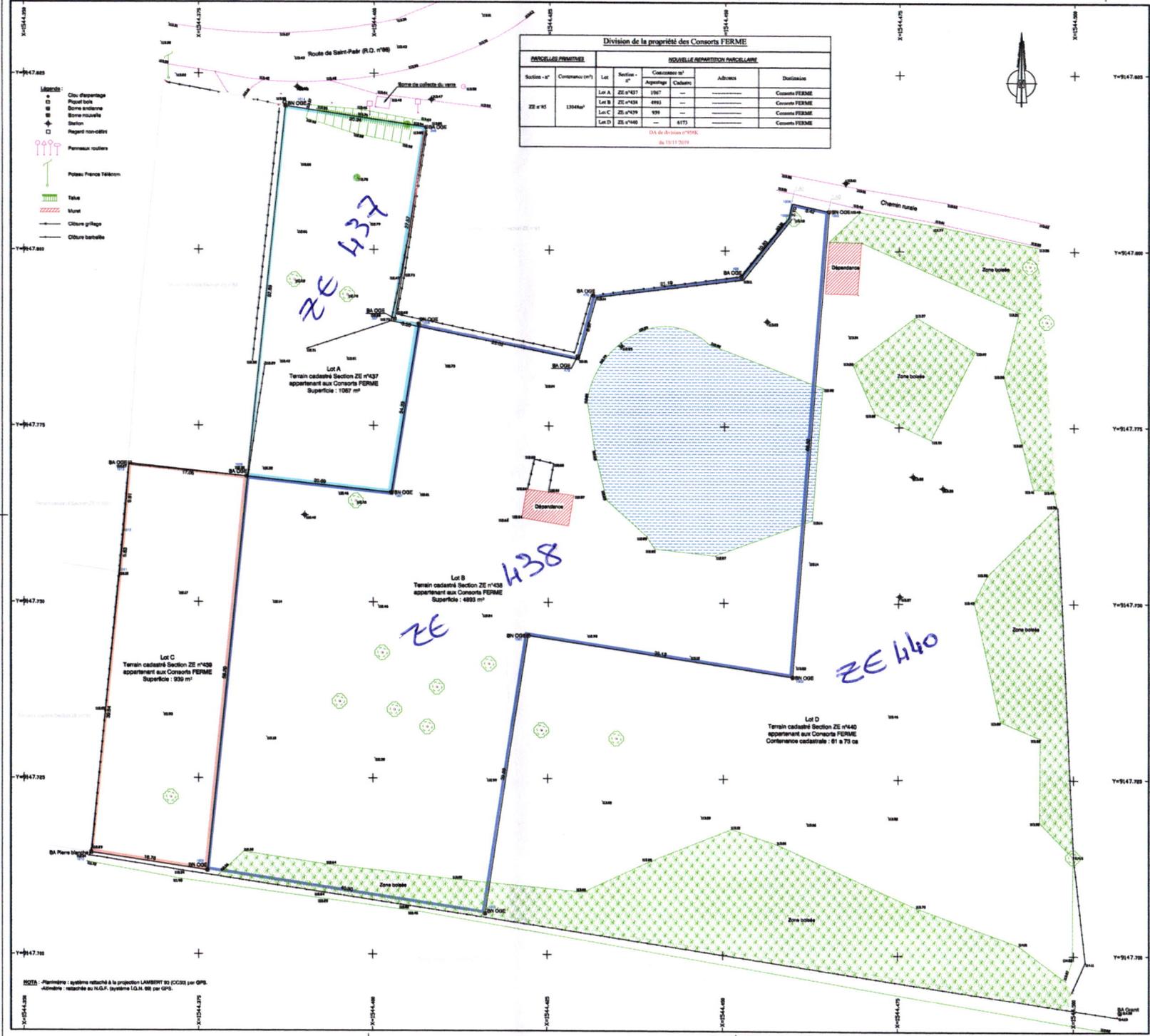
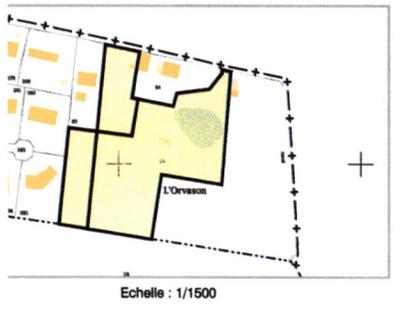
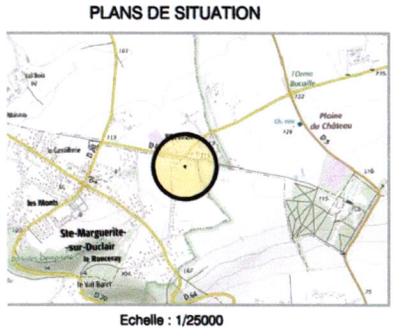
Bureau de Saint-Denis : 14 Rue de la République - 97400 Saint-Denis  
Sébastien Grenet : 06 30 20 55 85  
06 30 20 55 85

Bureau de Cayenne : 14 Rue de la République - 97300 Cayenne  
Sébastien Grenet : 06 30 20 55 85  
06 30 20 55 85

Bureau de Paris : 14 Rue de la République - 75001 Paris  
Sébastien Grenet : 06 30 20 55 85  
06 30 20 55 85

DATE D'INTERVENTION	ECHELLE	ETABLI PAR	REFERENCE
20 août 2019	1/250 <sup>ème</sup>	S.PREBET	19900AAB

NOUVEAU	MODIFICATIONS
A	Etablissement du document
B	Ajustement de la nouvelle numérotation cadastrale (DA n°959K)
C	Bornage



DPT COMMUNE  
CO: 076608

# AVIS DU MAIRE

MAIRIE DE Sainte Mar Gueute sur Duil

concernant

Une demande de permis de construire  Une déclaration préalable  Autre: Certificat d'urbanisme

PAR NOM PRENOMS: Maire Bruno HALGAND

HABITANT A: 3 rue Charles de Gaulle 76150 Notre Dame de Bondevin

POUR UN PROJET SITUÉ A: L'ouison Route de St. Paul 76180 Sainte Mar Gueute sur Duilau

REFERENCES CADASTRALES DU TERRAIN (SECTIONS ET NUMÉROS DES PARCELLES): ZE n° 85 ⇒ 1ha 30a 8ca

## 1. AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

1.1. LE PROJET EST-IL SITUÉ

DANS UN SECTEUR COUVERT PAR UN DOCUMENT D'URBANISME: Carte communale  DANS UN ESPACE NON URBANISÉ

DANS UNE PARTIE ACTUELLEMENT URBANISÉE?  Espace boisé forcé, landes, maquis, garrigue

Centre urbain ou milieu aggloméré  Autre: \_\_\_\_\_

DISTANCE APPROXIMATIVE DE LA CONSTRUCTION: \_\_\_\_\_

1.2. Existence de bâtiments sur le terrain:  OUI  NON. Parmi ces bâtiments y en a-t-il qui sont destinés à être démolis à l'occasion de la réalisation du projet? \_\_\_\_\_

1.3. OBSERVATIONS DU MAIRE: INCIDENCE DU PROJET SUR LES MILIEUX AVOISINANTS (URBAINS OU NATURELS) ET EN PARTICULIER CONCERNANT L'EXISTENCE D'UN ÉLEVAGE OU D'UNE INSTALLATION À CARACTÈRE NUISANT, À PROXIMITÉ DU PROJET?  OUI  NON. Si OUI, description sommaire et distance: \_\_\_\_\_

## 2. AVIS SUR LES ÉQUIPEMENTS DESSERVANT LE TERRAIN

2.1. VOIRIE

LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UNE VOIE:  Publique  Privée  LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UNE VOIE

LARGEUR DE LA VOIE: 5m NATURE DU REVÊTEMENT: Ornièrè  La commune réalisera la desserte nécessaire

APPRECIATION DE LA DESSERTE PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET:  Zone  Insuffisants  Inadéquats  La commune n'est pas en mesure de proposer dans quel délai la desserte sera assurée

Y A-T-IL UN PLAN D'ALIGNEMENT?  OUI  NON. Y A-T-IL DES PROBLÈMES D'ALIGNEMENTS?  OUI  NON

UNE CESSIION GRATUITE DE TERRAIN EST-ELLE NÉCESSAIRE?  OUI  NON. Surface proposée: \_\_\_\_\_  La commune a-t-elle l'intention de réaliser la voie? \_\_\_\_\_

2.2. RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU

LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'EAU:  Public  Privé  LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN RÉSEAU

DIAMÈTRE DES CANALISATIONS: ø 150  La commune réalisera la desserte

ADAPTION DU RÉSEAU PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET:  Suffisants  Insuffisants  Inadéquats  La commune n'est pas en mesure de proposer dans quel délai la desserte sera assurée

Y A-T-IL DES PROBLÈMES D'ADAPTION DU RÉSEAU?  OUI  NON

2.3. RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE TÉLÉPHONE

LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU:  Public  Privé  LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN RÉSEAU

Y A-T-IL DES PROBLÈMES D'ADAPTION DU RÉSEAU?  OUI  NON

Déplacements pour emmener et aller chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités péri-scolaires

**4. Etablissement culturel ou lieu de culte**

Déplacements pour se rendre dans un établissement culturel (bibliothèques et médiathèques) ou un lieu de culte

**5. Démarches administratives ou juridiques**

Déplacements pour se rendre dans un service public pour un acte ou une démarche qui ne peuvent être réalisés à distance

Déplacements pour des raisons familiales :

**6.** Déplacements pour des raisons familiales :

d'accompagnement et de soins :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**2.4. RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT**

LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT  Public  Privé  LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Par un réseau séparatif  Par un réseau unitaire  La commune réalisera la desserte

ADAPTATION DU RÉSEAU DES EAUX PLUVIALES PAR RAPPORT AU PROJET  La commune fera réaliser la desserte par (1) :

Bonne  Insuffisante  Mauvaise

ADAPTATION DU RÉSEAU DES EAUX USEES PAR RAPPORT AU PROJET  La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée

Bonne  Insuffisante  Mauvaise

Y A-T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS (RACCORDEMENT, EXTENSION) ?  La commune n'a pas l'intention de desservir le terrain par un réseau public d'assainissement

AVIS SUR LES MODALITÉS D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL LE DEMANDEUR

Existe-t-il une station d'épuration ?  OUI  NON

**2.5. RÉSEAU SÉCU. INCENDIE**

Les constructions peuvent-elles être desservies par un réseau assurant la lutte contre l'incendie ?  OUI  NON

**2.6. EQUIPEMENTS COLLECTIFS**

1. LA COMMUNE POURRA-T-ELLE ASSURER La scolarité des enfants ?  OUI  NON Le ramassage scolaire ?  OUI  NON

2. LA COMMUNE ASSURERA-T-ELLE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ?  OUI  NON

3. Y A-T-IL DES PROBLÈMES RELATIFS À D'AUTRES EQUIPEMENTS COLLECTIFS ? LESQUELS ?

**3. AVIS SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION**

**3.1. AIRES DE STATIONNEMENT**

OBSERVATIONS DU MAIRE

**3.2. PLANTATIONS ET AIRES DE JEUX**

Y A-T-IL LIEU DE PRESCRIRE Le maintien des arbres existants ?  OUI  NON

La réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de jeux et de loisirs ?  OUI  NON

OBSERVATIONS DU MAIRE SUR L'ASPECT EXTERIEUR DU PROJET (TOITURES, FAÇADE, CLÔTURES)

**3.3. ASPECT EXTERIEUR**

Y A-T-IL LIEU D'IMPOSER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES ?

**4. AVIS DU MAIRE**

FAVORABLE (NATURE ET MOTIFS DES PRESCRIPTIONS S'IL Y A LIEU) DATE 11/06/18

DÉFAVORABLE (INDIQUER LES MOTIFS COMPTE TENU DES OBSERVATIONS TIRÉES DES RUBRIQUES 10 à 33) LE MAIRE Adja



**5. PARTICIPATION (2)**

Nature	Montant	Date de Délibération
<input type="checkbox"/> DVE		
<input type="checkbox"/> PAF		
<input type="checkbox"/> ZAC		
<input type="checkbox"/> Raccordement à l'égout		
<input type="checkbox"/> Aires de Stationnement		
<input type="checkbox"/> Participation Exceptionnelle		
<input type="checkbox"/> Cession Gratuite		

Le présent service public ou le présent avantage de service public est réalisé par M. (Mme) ...

# AVIS DU MAIRE

DPT COMMUNE ANNÉE N° DOSSIER  
**CV 10761608491000031**

MAIRIE DE **Sainte Marguerite Sur Quilau**

concernant une demande de	<input type="checkbox"/> PERMIS DE CONSTRUIRE (P.C.)	<input type="checkbox"/> PERMIS D'AMÉNAGER (P.A.)	<input type="checkbox"/> DÉCLARATION PRÉALABLE (D.P.)	<input checked="" type="checkbox"/> AUTRES (C.U.) B	DÉPOSÉ EN MAIRIE LE <b>14/01/19</b>
PAR	NOM, PRÉNOMS OU SOCIÉTÉ <b>Cabinet Sebarkien GRENET &amp; ASSOCIÉS</b>				
HABITANT À	ADRESSE DU DEMANDEUR (NUMÉRO, VOIE, LIEU-DIT, CODE POSTAL, COMMUNE) <b>Allée de Seme 76h30 SAINT ROMAIN DE COLBOSC</b>				
POUR UN PROJET SITUÉ À	ADRESSE DU TERRAIN (NUMÉRO, VOIE, LIEU-DIT, CODE POSTAL, COMMUNE) <b>89 Route de St Pien 76h80 Sainte Marguerite Sur Quilau</b>				
	RÉFÉRENCES CADASTRALES DU TERRAIN (SECTIONS ET NUMÉROS DES PARCELLES) <b>2 E n° 85 ⇒ 130h8 m<sup>2</sup></b>				

## 1. AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

1.1 LE PROJET EST-IL SITUÉ	<input checked="" type="checkbox"/> DANS UN SECTEUR COUVERT PAR UN DOCUMENT D'URBANISME ?	<input type="checkbox"/> DANS UN ESPACE NON URBANISÉ ?	<input type="checkbox"/> Terrain agricole cultivable
	<input checked="" type="checkbox"/> Document : <b>carte communale</b> <input type="checkbox"/> Zone : <input checked="" type="checkbox"/> DANS UNE PARTIE ACTUELLEMENT URBANISÉE ? <input type="checkbox"/> Centre urbain ou milieu aggloméré <input checked="" type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Espace boisé (forêt, landes, maquis, garrigue)	<input type="checkbox"/> Autre :
1.2 ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT DU PROJET	Existe-t-il une exploitation agricole à proximité ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	Existe-t-il des bâtiments agricoles à moins de 100 m ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
1.3	Existe-t-il des bâtiments sur le terrain ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Parmi ces bâtiments y en a-t-il qui sont destinés à être démolis à l'occasion de la réalisation du projet ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
1.4 OBSERVATIONS DU MAIRE	INCIDENCE DU PROJET SUR LES MILIEUX AVOISINANTS (URBAINS OU NATURELS) ET EN PARTICULIER CONFORMITÉ AVEC LE P.O.S. OU LE P.L.U. /		

## 2. AVIS SUR LES ÉQUIPEMENTS DESSERVANT LE TERRAIN

2.1 VOIRIE	<input checked="" type="checkbox"/> LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UNE VOIE <input checked="" type="checkbox"/> Publique <input type="checkbox"/> Privé	<input type="checkbox"/> LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UNE VOIE
	LARGEUR DE LA VOIE <b>5</b> m NATURE DU REVÊTEMENT <b>enrobé</b>	<input type="checkbox"/> La commune réalisera la desserte nécessaire AVANT LE
	APPRÉCIATION DE LA DESSERTE PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET <input checked="" type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Insuffisante <input type="checkbox"/> Mauvaise	<input type="checkbox"/> La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée
	Y A-T-IL UN PLAN D'ALIGNEMENT ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	UNE CESSION GRATUITE DE TERRAIN EST-ELLE NÉCESSAIRE ? Surface concernée <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> M2
Y A-T-IL DES PROBLÈMES D'ACCÈS ? LESQUELS ? /		<input type="checkbox"/> La commune n'a pas l'intention de réaliser la voie
2.2 RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU	<input checked="" type="checkbox"/> LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'EAU <input checked="" type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé	<input type="checkbox"/> LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'EAU
	DIAMÈTRE DES CANALISATIONS <b>φ 150</b>	<input type="checkbox"/> La commune réalisera la desserte AVANT LE
	ADAPTATION DU RÉSEAU PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET <input checked="" type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Insuffisante <input type="checkbox"/> Mauvaise	<input type="checkbox"/> La commune fera réaliser la desserte par un concessionnaire AVANT LE
	Y A-T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS ? LESQUELS ? /	<input type="checkbox"/> La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée
		<input type="checkbox"/> La commune ou le concessionnaire n'a pas l'intention de réaliser le réseau
2.3 RÉSEAUX ÉLECTRICITÉ ET DE TÉLÉPHONE	<input checked="" type="checkbox"/> LE TERRAIN EST DESSERVI EN ÉLECTRICITÉ BASSE TENSION	<input type="checkbox"/> LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI EN ÉLECTRICITÉ BASSE TENSION
	LA DESSERTE EN ÉLECTRICITÉ EST-ELLE <input checked="" type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Insuffisante <input type="checkbox"/> Mauvaise	<input type="checkbox"/> La commune fera réaliser la desserte en électricité basse tension AVANT LE
	Y A-T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS ? LESQUELS ? /	<input type="checkbox"/> La commune n'est pas encore en mesure de préciser si la desserte sera assurée
Les constructions peuvent-elles être desservies par le réseau du téléphone ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
LES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE TÉLÉPHONE SITUÉS SUR LE TERRAIN DEVRONT ÊTRE <del>ENTERRÉS</del> ENTERRÉS ?		

2.4. RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT	<input checked="" type="checkbox"/> LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT	<input checked="" type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé	<input type="checkbox"/> LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT
	<input type="checkbox"/> Par un réseau séparatif <input type="checkbox"/> Par un réseau unitaire		<input type="checkbox"/> La commune réalisera la desserte
	ADAPTATION DU RÉSEAU DES EAUX PLUVIALES PAR RAPPORT AU PROJET <input type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Insuffisante <input type="checkbox"/> Mauvaise		<input type="checkbox"/> La commune fera réaliser la desserte par (1):
	ADAPTATION DU RÉSEAU DES EAUX USÉES PAR RAPPORT AU PROJET <input checked="" type="checkbox"/> Bonne <input type="checkbox"/> Insuffisante <input type="checkbox"/> Mauvaise		<input type="checkbox"/> La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée
Y A-T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS (RACCORDEMENT EXTENSION) ? LESQUELS ?		<input type="checkbox"/> La commune n'a pas l'intention de desservir le terrain par un réseau public d'assainissement	AVIS SUR LES MODALITÉS D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL ENVISAGÉ PAR LE DEMANDEUR
DOSSIER TRANSMIS AU S.P.A.N.C. <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		AVIS DU S.P.A.N.C. <input type="checkbox"/> FAVORABLE <input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE	

2.5. RÉSEAU SÉCURITÉ INCENDIE  
Les constructions peuvent-elles être desservies par un réseau assurant la lutte contre l'incendie ?  OUI  NON

### 3. PARTICIPATIONS AU FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

3.1. P.A.E. (1)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	MONTANT DE LA PARTICIPATION : _____ euros										
3.2. P.U.P. (2)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	DATE DE LA CONVENTION : _____										
3.3. P.V.R. (3)	Si une délibération a été instituée, date : <table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>											
	Le terrain est-il concerné par une délibération spécifique :	- existante : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON - à mettre en place : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON										
3.4. P.R.E. (4)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	SI OUI MONTANT : _____ euros										
3.5. P.N.R.A.S. (5)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	SI OUI MONTANT : _____ euros										
3.6. P.R.P.E. (6)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	SI OUI MONTANT : _____ euros										

### 4. AVIS SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION (le cas échéant)

4.1 AIRE DE STATIONNEMENT	OBSERVATIONS DU MAIRE
4.2 ASPECT EXTÉRIEUR	OBSERVATIONS DU MAIRE SUR L'ASPECT EXTÉRIEUR DU PROJET (TOITURES, FAÇADES, CLÔTURES)

### 5. AVIS DU MAIRE

FAVORABLE (NATURE ET MOTIFS DES PRESCRIPTIONS S'IL Y A LIEU)

DÉFAVORABLE (INDIQUER LES MOTIFS COMPTE TENU DES OBSERVATIONS TIRÉES DES RUBRIQUES 1.3 à 4.2)

SURSIS À STATUER (EN CAS DE RÉVISION OU D'ÉLABORATION DU DOCUMENT D'URBANISME)

DATE 18/01/19  
LE MAIRE  
  
(S. Mme) \*

Patrick SIMON

## contenu du message

de "Sébastien Grenet" <s.grenet@grenet-geometre.fr>  
à "claire.imbertferme@orange.fr" <claire.imbertferme@orange.fr>  
date 16/11/18 16:10  
objet **TR: terrain consorts FERME**  
pièce(s) jointe(s) 1 fichier(s) [20181112173...pdf \(978.54 ko\)](#)

De : Marie Hello

Envoyé : vendredi 16 novembre 2018 15:37

À : Sébastien Grenet <s.grenet@grenet-geometre.fr>

Objet : TR: terrain consorts FERME

De : . DE STE MARGUERITE SUR DUCLAIR [<mailto:mairie-sg-ste-marguerite-sur-duclair@wanadoo.fr>]

Envoyé : lundi 12 novembre 2018 17:29

À : Marie Hello <[m.hello@grenet-geometre.fr](mailto:m.hello@grenet-geometre.fr)>

Objet : terrain consorts FERME

Bonjour,

Veillez trouver en PJ le plan cadastral et un extrait de la carte communale. C'est un terrain avec une zone humide tout au tour de la mare qui n'est pas impacté par une cavité souterraine. C'est le code général de l'urbanisme qui régie toute construction. Ce terrain est constructible du fait d'une Défense Extérieure Contre l'Incendie située à proximité. Toutefois, Monsieur Le maire donnera un avis favorable uniquement pour une parcelle. 1

Cordialement

B. FAUCON

Service Urbanisme

0235375213

# ENQUETE AGRICOLE DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE

CARTE DES SITES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES DE LA COMMUNE D'EPINAY-SUR-DUCLAIR

5

- Site d'exploitation (+ N° de l'exploitant)**
- Site d'exploitation soumis au statut du RSD
  - Site d'exploitation soumis au statut des IC
  - Site d'exploitation sans installation d'élevage

**Typologie des bâtiments agricoles**

- Bâtiment d'élevage
- Bâtiment de stockage
- Matériel
- Bâtiment d'élevage / Stockage
- Bâtiment stockage / Matériel
- Bilo
- Fosse
- Puits
- Projet bâtiment
- Terre
- Ecurie
- Manège
- Orne
- Accueil du public
- Conditionnement / Transformation
- Bâtiment frigorifique
- Habitation
- Tiers
- Divers

**Périmètres réglementaires d'éloignement des installations agricoles**

- Périmètre de 50 mètres (RSD)
- Périmètre de 100 mètres (IC)

**Périmètre de protection des sites d'exploitations agricoles pour le maintien de leur potentiel de développement**

- Périmètre de 100 mètres

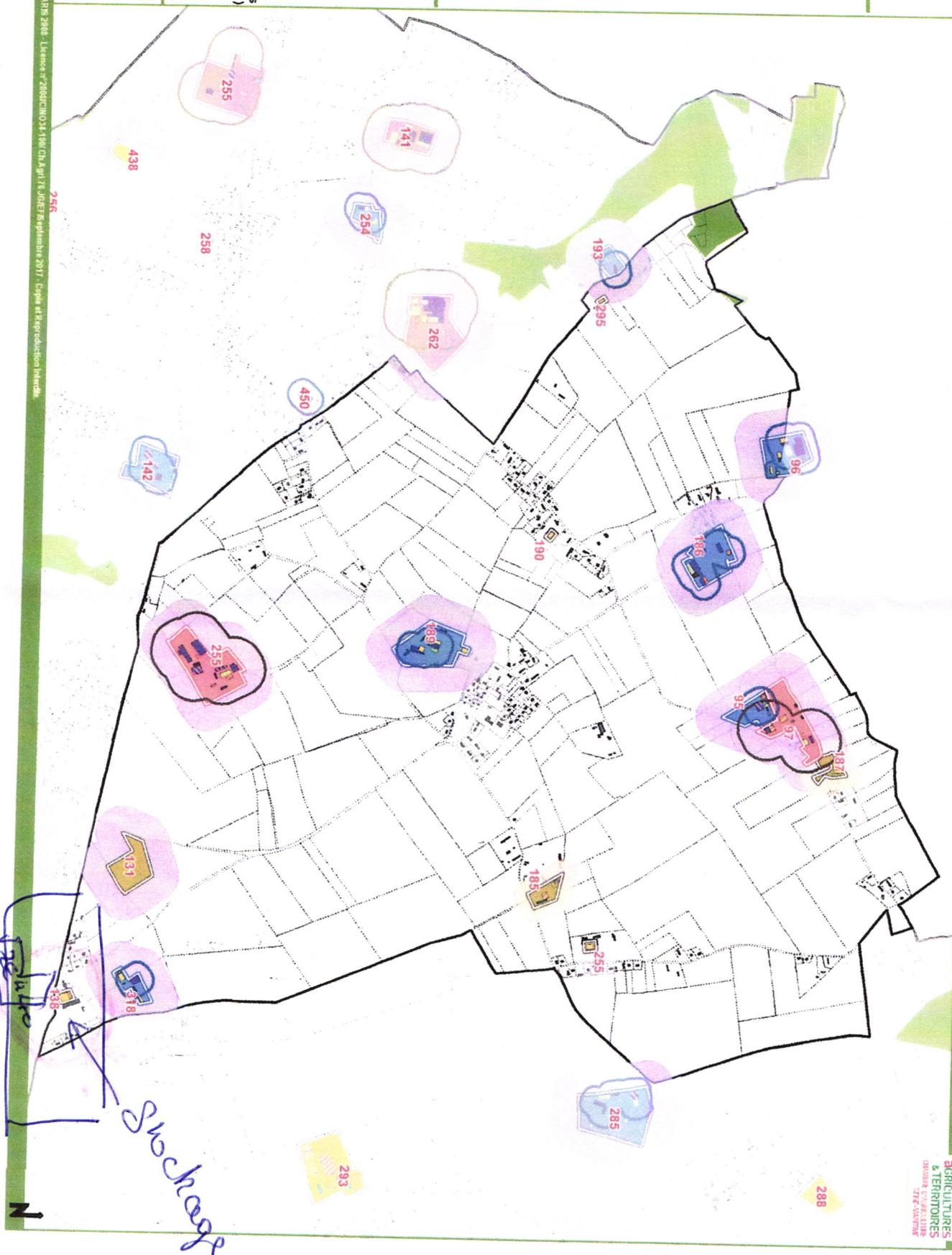
**Périmètre de protection des sites agricoles (secondaire ou sans activité d'élevage) pour le maintien de leur potentiel de développement**

- Périmètre de 50 mètres

- Bail
- Bois
- Fond cadastral communal

Echelle : 1/10 000

Source : BD Carthage - IGN MAIT (1989) - BD PNECLAIR® - IGN PARIS 2006. Licence : 2008/03/24 (voir Charte) - Dernière édition 2011. Copie et reproduction interdites.



PJ 6



**Cadastre**

- ▲ Point Géodésique Borr
- △ Point Géodésique Non
- △ Point de triangulation b
- △ Point de triangulation n
- Point de polygation t
- Point de polygation r
- Repère du NGF
- Borne du NGF
- § Repère de nivellement
- § Autre repère de niveller
- ⊙ Borne Commune
- Point coté
- Détail topographique
- ! Flèche droite (1)
- ∩ Flèche courbe (2-3)
- ▬ Mur mitoyen
- † Echelle : 1 / 1 051 12/11/2011
- † Mur non mitoyen
- !!! Fosse mitoyen
- ! Fosse non mitoyen
- Clôture employée
- † Clôture non mitoyenne
- × Haie non mitoyenne

Source :  
 Orthophoto 2008 © INTERATLAS. Reproduction into  
 DGI - cadastre, mise à jour : 2010